

Le bulletin municipal



Page 36

Les rallyes touristiques
dans les années 70

N° 29 Janvier 2018

Quillbach



Sommaire

Edito du maire	p.3
Infos pratiques	p.4 à 7

VIE ASSOCIATIVE

Moto-Club « Les Capello's »	p.12
AS La Chapelle Craonnaise	p.13
Tennis de table	p.14
Autour des enfants	p.15
Groupement de défense	p.16
Comité des fêtes	p.17
Club du bon accueil	p.18
Familles Rurales	p.19

VIE DES QUARTIERS

Le Patîs	p.20
Acacias et Fresne	p.22
La Touche - Rue des Loisirs	p.22
La Minée	p.23

DIVERS

La recette de Martine	p.24
Informations	p.25 à 35
Histoire & patrimoine	p.36 à 39
Calendrier 2018	p.40



Comme chaque année, j'ai le plaisir de m'adresser à vous par le biais du bulletin municipal.

Cette année a vu la concrétisation d'un certain nombre de projets. La prise de fonction de Thierry Métairie comme agent communal, a été l'un d'eux ; merci d'avoir contribué à son adaptation.

Autres projets réalisés en 2017 :

- Le changement de chauffage dans l'église, il passe du chauffage au gaz au chauffage électrique.

- La priorité était également de mettre aux normes l'accessibilité des bâtiments recevant du public. Ceci a été réalisé avec la rampe d'accès à la Mairie et la mise aux normes des sanitaires de la Salle des Fêtes.

En 2017, nous avons entamé la discussion sur l'aménagement du bourg. Nous avons adhéré à Mayenne-ingénierie (Service mis en place par le Conseil Départemental) en cours d'année. Il nous a semblé urgent de sécuriser la circulation des piétons sur la route de Denazé. Pour commencer, la traversée de la route du lotissement de la Touche sera aménagée pour rejoindre la Voix Verte ; ces travaux seront effectués au 2nd semestre.

Pour 2018, nous réfléchissons également à l'aménagement du cimetière et du parking du terrain de foot pour répondre aux normes d'accessibilité. La rénovation du logement de la Poste sera finalisée, les travaux d'électricité sont terminés et les travaux de peinture sont actuellement en cours de réalisation.

La construction d'un abri près de l'espace jeux pour l'accueil des personnes désirant pique-niquer, a pris un peu de retard. Elle sera finalisée en janvier par une entreprise de Cossé-le-Vivien.

Au 1er Janvier 2018, le changement de mode de collecte des Ordures Ménagères et emballages va quelque peu changer nos habitudes. Un bac supplémentaire jaune est destiné à recevoir les boîtes vides qu'elles soient en carton ou métalliques. Vous avez reçu à cet effet un flyer pour vous aider à mettre en place ce nouveau système de collecte.

Lors de la réception de ce bulletin, vous pourrez également prendre connaissance du bulletin intercommunal qui y est joint, et y trouver divers renseignements.

Après ces quelques mots, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser une bonne et excellente année 2018, bonheur, santé et réussite dans vos projets.

J'en profite pour remercier le personnel communal pour sa disponibilité, ainsi que les bénévoles, les présidents d'associations et l'ensemble de la population pour l'intérêt que vous portez à notre commune.

Je reste à votre disposition et à votre écoute.

Excellente année 2018

Gérard Lecot

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte le :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30

Jeudi de 14h à 18h

Tel : 02 43 98 81 92

E-mail : lachapellecraonnaise@orange.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 Cossé-Le-Vivien ZA des platanes 02 43 64 31 69	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h - 12h 13h30 - 17h30
 Craon Chemin des carteries 02 43 06 08 69	13h30 - 17h30	9h - 12h	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h - 12h 13h30 - 17h30

Plus d'informations : www.paysdecraon.fr

ASSAINISEMENT COLLECTIF

Quelques recommandations pour ne pas perturber notre système d'assainissement communal :

Ne pas jeter dans les toilettes, les serviettes hygiéniques, les capsules de « tampons », les lingettes, ou autres déchets solides non biodégradables.

Interdiction de rejeter tous produits chimiques : les huiles alimentaires, les huiles de vidange, des solvants (white spirit, antigel, essence, rinçage de cuve à fioul, désherbant ...), des vernis ou des peintures, etc....ces produits doivent être portés à la déchèterie.

DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que les trottoirs de notre village et les aires de jeux pour nos enfants ne sont pas des lieux propices à recueillir les déjections de votre animal de compagnie, et que tout propriétaire d'animaux en divagation est passible d'une amende, alors **s'il vous plaît un peu de civisme...**



PÊCHE AU PLAN D'EAU COMMUNAL

Cartes à la journée **1,5 € la gaule**

A retirer à la mairie ou au restaurant "La cantine de Gilles"

Cartes à l'année à prendre à la Mairie :

20 € la carte pour deux gaules par personne

10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans

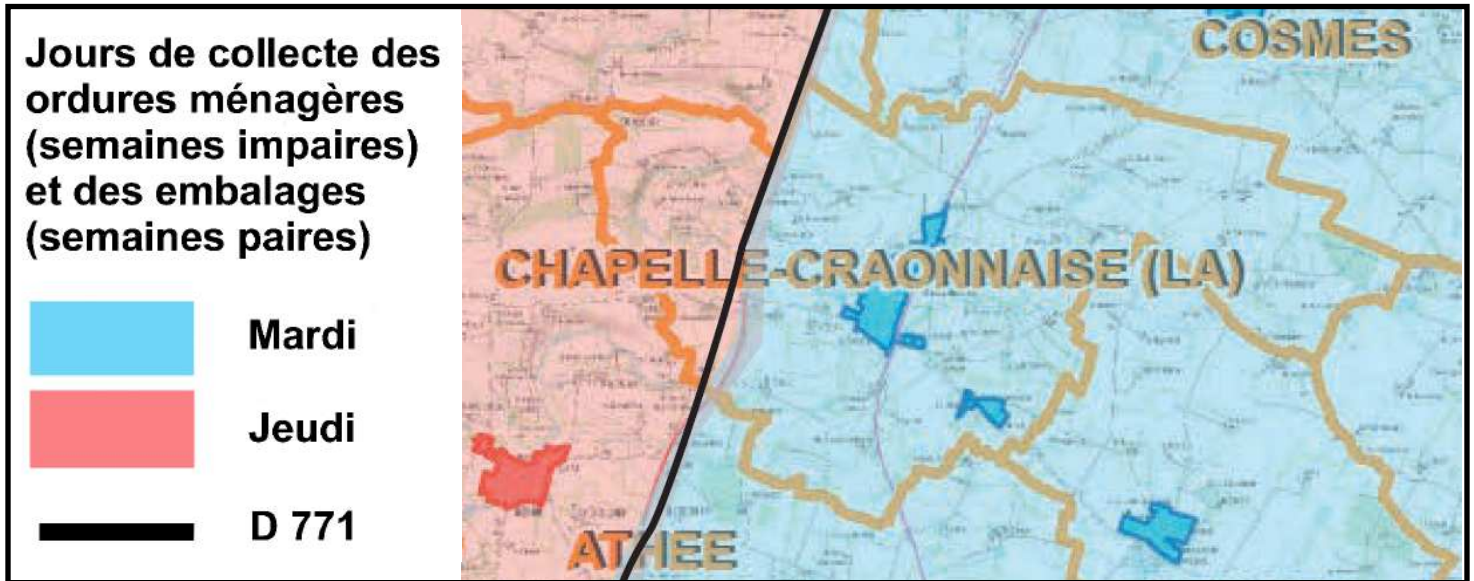


La carte à l'année peut être prise par tout le monde ; même pour les pêcheurs n'habitant pas la commune.

Collecte des ordures ménagères, des emballages

A partir du 1er janvier 2018, la collecte des déchets ménagers s'organisera de la manière suivante :

- Les ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux) seront collectées en porte à porte (ou en bout de chemin en campagne) tous les 15 jours, les semaines impaires.
- Les emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires (bac à couvercle jaune) seront collectés en porte à porte (ou en bout de chemin en campagne), tous les 15 jours, les semaines paires
- La collecte du verre et des papiers / cartons reste inchangée. Elle est réalisée à partir des conteneurs de tri installés dans votre commune.



Les jours fériés, la collecte est reportée au samedi précédent le jour de collecte habituel.

Le calendrier 2018, est modifié :

- la collecte prévue le **mardi 1^{er} mai 2018** est reportée au **samedi 28 avril 2018**.
- la collecte prévue le **mardi 8 mai 2018** est reportée au **samedi 5 mai 2018**.
- la collecte prévue le **jeudi 10 mai 2018** est reportée au **samedi 12 mai 2018**.
- la collecte prévue le **jeudi 1^{er} novembre 2018** est reportée au **samedi 27 octobre 2018**.
- la collecte prévue le **mardi 25 décembre 2018** est reportée au **samedi 22 décembre 2018**.



LA SALLE DES FÊTES

Tarifs applicables pour l'année 2018

Délibération du conseil municipal du 4 novembre 2017

* Repas jusqu'à 40 personnes	106.00€
* Repas de 41 à 70 personnes	118.00€
* Repas de plus de 70 personnes	148.00€
* Location week-end entier (samedi + dimanche) :	
1er jour : tarif ci-dessus 2ème jour : tarif unique	64.00€
* Chauffage (par jour, du 1er novembre au 31 mars)	29.00€
* Vin d'honneur	34.00€
Chauffage pour un vin d'honneur	17.00€
* Location pour une association commune, chauffage compris	53.00€
* Location pour une association hors commune, chauffage non compris	70.00€
* Location sonorisation	22.00€
* Salle rendue sale : tarif par heure (si le ménage dépasse 2h)	25.00€
* Vaisselle cassée ou perdue (l'unité)	2.00€

RAPPEL

Chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle ainsi que la cuisine qui doivent être libre de tout matériel avant le lundi 12 h

L'activité de la salle doit être terminée à 2 heures du matin



TRAVAUX

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...). Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

L'accessibilité de ces établissements et de leurs abords concerne :

- les cheminements extérieurs ;
- le stationnement des véhicules ;
- les conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments ;
- les circulations horizontales et verticales à l'intérieur des bâtiments ;
- les locaux intérieurs et les sanitaires ouverts au public ;
- les portes, les sas intérieurs et les sorties

A la Chapelle Craonnaise, les établissements et lieux concernés sont :

- La mairie
- La salle des Fêtes
- L'église
- Le terrain de loisirs près du plan d'eau
- Le cimetière
- Le terrain de foot

Pour se conformer à la réglementation, la mairie a planifié des travaux sur trois ans. L'ensemble des travaux a été estimé à environ 48 000 € sur trois ans, toutefois les coûts réels seront certainement moins élevés dans le cadre de mise en concurrence des entreprises amenées à réaliser les travaux et au fait qu'une partie des travaux seront réalisés par l'agent communal.

Les principaux travaux prévus sont :

Une rampe d'accès à la mairie, la mise aux normes des toilettes de la salle des fêtes, la création d'un cheminement au cimetière et le réaménagement des sanitaires du terrain de foot.



ASSISTANTES MATERNELLES

Nom	Adresse	Contact
LE BRET Mégane	1 Rue DE LA GARE 53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE	06 52 32 33 20 megane.lebert@hotmail.fr
AUBERT Sonia	LA MINEE 53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE	02 43 68 38 66 laminee53230@orange.fr
COTTIER Sophie	6 Lotissement DE LA TOUCHE 53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE	02 43 98 92 86

Données à jour : www.mon-enfant.fr (site internet de la Caisse d'Allocations Familiales)

ETAT-CIVIL 2017

Naissances (enfants nés domiciliés dans la commune)

NOM de famille	Prénom de l'enfant	Date et lieu de naissance
HERISSE LE BRET	Eléanore	05 janvier à Rennes
GOHIER	Lyandro	17 janvier à Château-Gontier
MALLE	Thaïs	02 mars à Château-Gontier
JOUBERTON	Cléo	16 avril à Château-Gontier
BESNIER	Léa	13 octobre à Château-Gontier
DORLEANS	Anastasia	18 décembre

Mariages

CHINCHOLE Guy et REMOUÉ Régine le 23 décembre 2017

Le budget communal 2016

Voté chaque année par le conseil municipal, le budget de la commune présente l'ensemble des dépenses et des recettes prévues dans les différents domaines d'intervention de la commune.

Il se compose des recettes et revenus suivants :

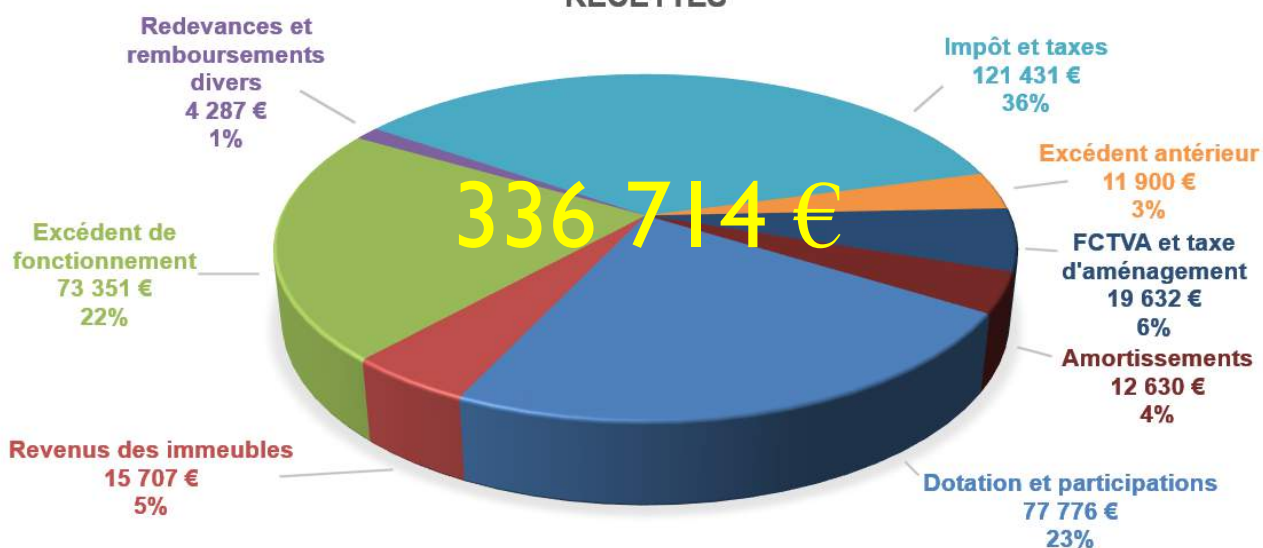
- les impôts locaux
- les dotations de l'état : à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) l'état reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères
- les revenus divers qui proviennent de la vente de certains services municipaux payants (Location de la salle des fêtes, loyers des logements gérés par la mairie ...)
- les emprunts auprès des banques, qui permettent de répartir le coût d'investissements importants sur plusieurs années

Et des dépenses :

- les dépenses de fonctionnement qui servent à pourvoir aux besoins de la commune au quotidien : entretien des bâtiments, paie des employés municipaux, subventions aux associations, etc ...
- les dépenses d'investissement (aménagement, etc ...) qui sont décidées directement par le conseil municipal.
- les dépenses qui concernent le remboursement des dettes de la commune.

Le budget communal 2016 en détail

RECETTES



Impôts et taxes : Contributions directes (3 taxes), compensations de la taxe professionnelle et droits de mutations.

Dotation et participations : Dotations de l'état

Revenus des immeubles : Locations de la maison de la « poste » et des « remises »

Redevances et remboursement divers : Remboursements des frais de personnels mis à disposition, redevances d'occupation EDF et France Telecom

FCTVA et taxe d'aménagement : Remboursement TVA, taxe sur le demandes de permis de construire.

Excédent de fonctionnement : Différence entre produits courants et charges courantes reportés.

Amortissements : Amortissements de la carte communale et de l'enfouissement des réseaux.

DÉPENSES



Charges à caractères générales : Electricité, fioul, entretien courant, téléphone ...

Atténuation des produits : Compensation du transfert de compétences vers le Pays de Craon ...

Autres charges de gestion courantes : Indemnités maire et adjoints, participation aux frais d'écoles ...

Charges de personnel : Trois agents communaux (salaires et charges)

Divers : Intérêts des emprunts, amortissements ...

Travaux : Logement de la « poste », aménagement du plan d'eau, terrain de foot ...



Géraldine BANNIER

Députée

« Nouvelle députée, je me tiens à la disposition des habitants et élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier, ou répondre à des demandes de permanences itinérantes. »

Permanence parlementaire

8 avenue de Razilly - 53200 Château-Gontier

lundi 14h30 - 18h30

mercredi 14h - 17h

jeudi 9h - 12h30

Stephanie.Garot@c1b-an.fr 02 43 12 63 82 ou 07 88 15 78 91

Biographie

Fille d'agriculteurs originaires d'Astillé, Géraldine Bannier est née le 22 novembre 1979.

Elle est professeur agrégée de lettres classiques.

Membre du MoDem depuis 2007, elle est élue maire de Courbeville en 2014.

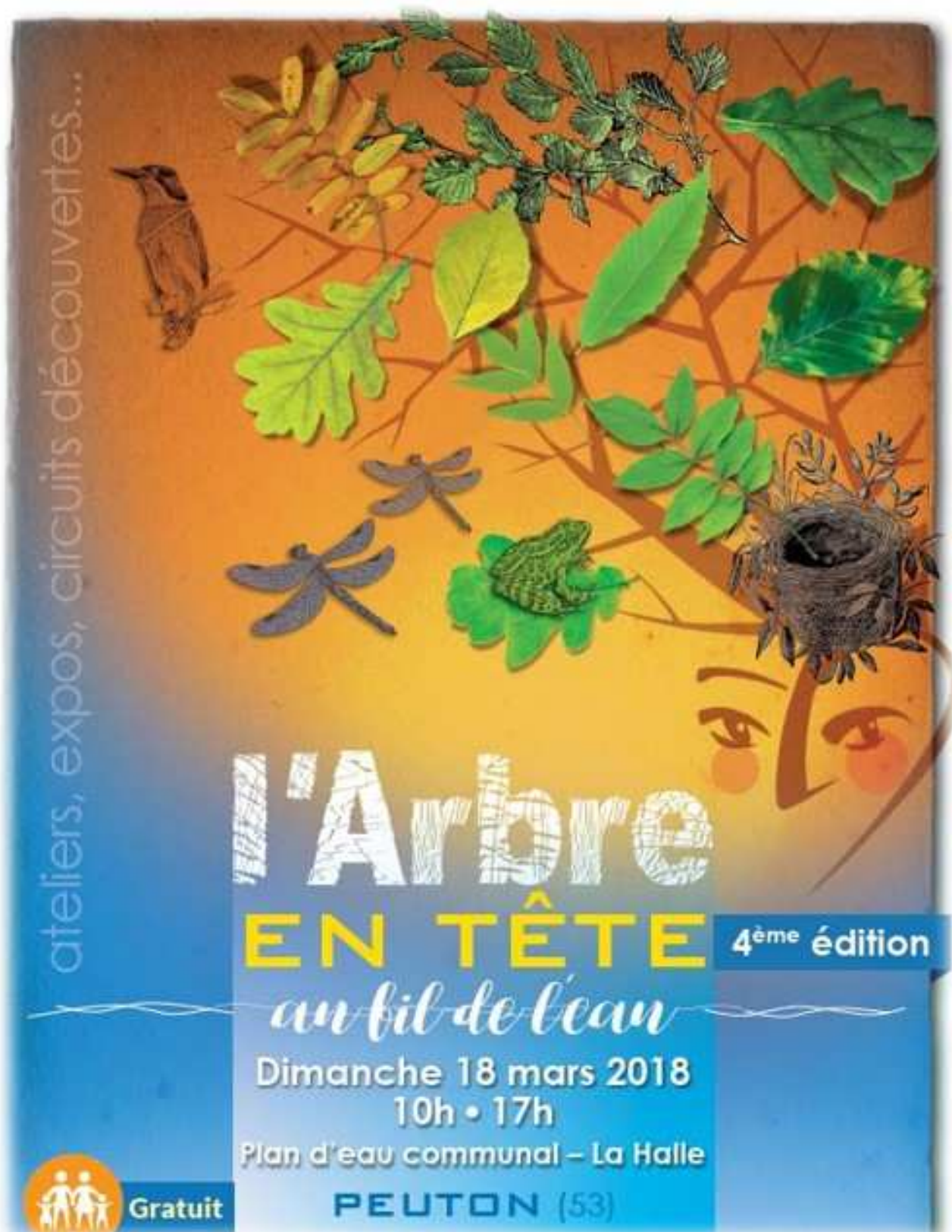
Lors des élections législatives de 2017, l'accord entre le Mouvement démocrate et La République en marche aboutit à l'investiture de Géraldine Bannier pour la majorité présidentielle dans la deuxième circonscription de la Mayenne.

Le dimanche 18 juin 2017 elle est élue députée.

Le dimanche 18 mars prochain aura lieu à Peuton la journée « l'Arbre en tête » organisée par le Syndicat de bassin de l'Oudon. *L'arbre au fil de l'eau* sera le thème de l'édition 2018 de cette journée grand public qui se déroulera en bordure de l'Hière sur le site communal des plans d'eau et de la halle de Peuton. Au programme : des démonstrations de matériels et de techniques, des ateliers et savoir-faire, ainsi que des animations ludiques et culturelles.

De nombreux partenaires sont associés à l'organisation de cette manifestation et notamment le Conseil départemental de la Mayenne et la commune de Peuton.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser le grand public sur les enjeux environnementaux du territoire à savoir la préservation du bocage, de la qualité de l'eau, de la biodiversité... Cette journée permettra également de mettre en valeur les actions portées par le Syndicat.



A.S. LA CHAPELLE CRAONNAISE

L'A.S La Chapelle Craonnaise, son président, son bureau ainsi que l'ensemble de ses joueurs sont heureux de vous souhaiter leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le club est à nouveau heureux de pouvoir inscrire 2 équipes séniors cette année. Avec 36 licenciés au total, l'effectif est stable par rapport à l'année dernière.

Du point de vu sportif, l'équipe A évolue toujours en 3^{ème} division après une belle deuxième phase la saison passée. Elle réalise un très bon début de championnat en étant première au classement au bout de 7 rencontres. Il faudra rester très lucide et concentré pour continuer sur cette voie et peut être réussir à monter en 2^{ème} division ce qui ne s'est encore jamais fait dans l'histoire du club.



L'équipe B s'est maintenue brillamment en 4^{ème} division la saison passée. Elle a connu un début de championnat difficile avec un effectif restreint mais redresse la barre avec des résultats qui commencent à venir et surtout des prestations de plus en plus abouties.



Les 2 équipes peuvent évoluer sereinement grâce à notre arbitre Thierry Métairie et à tous les bénévoles qui nous accompagnent et qui sont indispensables à la vie du club au quotidien.

Cette année encore la bonne ambiance règne au sein du club que ce soit dans le vestiaire ou en dehors. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, joueurs ou supporters nous serons ravis de partager nos dimanche après-midi avec vous. Les 2 principaux événements ont été une réussite et seront renouvelés en 2018, tournoi amical le dimanche 20 mai et la soirée choucroute/tartiflette le samedi 3 novembre.

Nous voulons remercier tous les sponsors qui nous accompagnent tout au long de l'année et participent au fonctionnement du club. Nous tenons, pour finir, citer le conseil municipal qui nous accompagne tout au long des saisons.

**En vous souhaitant à nouveaux une bonne et heureuse années 2018,
l'A.S.C.C. compte sur vous
Vive le beau jeu et le beau geste**



Des nouvelles du club de tennis de table

Nous voilà bientôt en fin de première phase du championnat par équipe.

Nous enregistrons de très bons résultats pour l'équipe 1, en Super D2, et un peu plus mitigé pour l'équipe 2 qui joue en D3.

PH1 - SUPER DIVISION 2 - RÉSULTATS ET CLASSEMENT

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	AUTRES RENCONTRES					
# ÉQUIPE	PTS	JOUÉ	V	N	D	FF/P	PG	PP	
1 LOIRON/RUILLÉ 1	18	6	6	0	0	0	103	17	
2 CHAPELLE CRAONNAISE 1	15	6	4	1	1	0	59	61	
3 COSSÉ LE VIVIEN 2 (ORLETTE)	14	6	4	0	2	0	62	58	
4 ST FORT 1	13	6	3	1	2	0	60	60	
5 CHANGÉ US 5	12	6	3	0	3	0	68	52	
6 LA BACONNIÈRE 2	10	6	2	0	4	0	45	75	
7 LAVAL F.A. 8	8	6	1	0	5	0	51	69	
8 MESLAY DU MAINE 1	6	6	0	0	6	0	32	88	

L'équipe 1 enregistre actuellement une très bonne deuxième place, avec une dernière rencontre qui est tout de même à notre portée. Nous devons signaler que beaucoup de nos victoires ont été acquises grâce à des Perfs faites par nos classés 8.

PH1 - DIVISION 3 - CLASSEMENT

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F	POULE G	POULE H	AUTRES RENCONTRES	
# ÉQUIPE	PTS	JOUÉ	V	N	D	FF/P	PG	PP	
1 CHATEAU GONTIER TT 2	18	6	6	0	0	0	98	22	
2 SIMPLÉ/COSMES 1	16	6	5	0	1	0	83	37	
3 POMMERIEUX ES 2	14	6	4	0	2	0	64	56	
4 SELLE CRAONNAISE 3 (SPORTS)	12	6	3	0	3	0	70	50	
- CRAON ES 4	12	6	3	0	3	0	63	55	
6 COSSÉ LE VIVIEN 3 (ORLETTE)	10	6	2	0	4	0	52	67	
7 CHAPELLE CRAONNAISE 2	8	6	1	0	5	0	31	88	
8 GASTINES/CUILLÉ 2	6	6	0	0	6	0	16	102	

L'équipe 2 a beaucoup plus de mal, mais à leur décharge, ils se trouvent dans une poule où les équipes concurrentes possèdent des joueurs ayant des classements bien supérieurs à ceux de nos joueurs. La dernière rencontre décidera de leur maintien à ce niveau de D3.

Signalons aussi les bonnes performances en individuel, de Yoann Morillon qui accède à la D1, en ayant terminé 1^{er} en D2, et celle de Jean-Michel Hubert qui accède à la D2, après sa très bonne 2^{ème} place de D3.

Le club de tennis de table vous souhaite, tous ces meilleurs vœux pour cette nouvelle année



L'association « Autour des enfants » vous souhaite à tous une excellente année 2018 que joie, bonheur, santé et réussite vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Nous remercions le Commune et le CCAS de la Chapelle-Craonnaise pour son soutien matériel et financier : mise à disposition de la salle des Fêtes, salle Benjamin Anger, et leurs subventions, sans quoi il nous serait difficile de faire nos activités.

Et bien sûr un grand merci à vous les enfants, ainsi qu'à vos parents pour votre participation, toujours très enthousiaste, à nos diverses activités.

Le bureau,

Président : Nathalie Garot

Vice-Présidente : Anita Richard-Boitin et Nelly Paillard

Trésorière : Sonia Aubert

Secrétaire : Erwan et Cécile Jallu

Membres : Sophie Millard, Anne Moriceau, Olivier Cocherie, Myriam Maunier,

Les activités et ateliers réalisés en 2017 :

Janvier 2017 : Spectacle pour les enfants à la salle Benjamin Anger

Mars 2017 : Théâtre, organisé avec le club du 'bon accueil »

Avril 2017 : Chasse à l'oeuf avec la participation de la junior association

Assemblée Communale Juillet 2017 : Jeux par équipes au terrain de loisirs

31 Octobre 2017 : Halloween

Cela fait quelques années maintenant, que notre petite association propose ces activités et force est de constater à notre plus grande joie, quelles ont toujours autant de succès ! Alors un grand merci à tous pour votre investissement pour le bonheur de nos petits qui par ricochet fait forcément celui des grands.



C'est avec un grand plaisir, qu' « Autour des Enfants » vous accueillera, donc, en cette année 2018 pour partager de grands moments de convivialité.

Groupement de défense contre les ennemis des cultures

Le groupement de la Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Une battue a eut lieu le 18 novembre 2017, 2 renards ont été tué ainsi que 3 sangliers. Une autre aura lieu le 13 janvier 2018 suivi d' un repas. **Les inscriptions sont a faire avant le 07 janvier 2018 auprès du Président (Bertrand CHAUDET) ou du Trésorier (Camille PASSELANDE).**

Le groupement remercie toutes les personnes qui ont participé aux battues ainsi que celles qui ont donné leur autorisation de passage sur leur terrain.

En ce qui concerne les sangliers, si vous constatez des passages ou des dégâts, consultez le président au 02 43 98 86 32, il fera le nécessaire.

Toutes personnes possédant une cage à rat musqué et ragondin sont invitées a communiquer le nombre qu'il possède pour une enquête de la FDGON. Les personnes ayant pris des renards, des ragondins ou des rats-musqués doivent ramener les queues avant le 1^{er} Juillet 2018 chez le président.

Par ailleurs la FDGON est habilité pour détruire les nids de frelons asiatiques, il est fortement conseillé de les détruire car ils sont nuisibles et dangereux.

Le Président: Chaudet Bertrand



Comité des fêtes

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2018.

.Le comité des fêtes aura 50 ans en 2018. L'occasion de vous rappeler qu'il a pour objet l'animation festive de la commune. Il n'entre pas en concurrence avec les événements organisés par les autres associations.

En 2017, il vous a proposé :

- Le 25 février : pêche à la truite au plan d'eau
- Le 8 juillet : la fête communale
- Le 1er décembre : mise en lumières du bourg

Ces manifestations sont reconduites pour 2018.

Le comité n'existerait pas sans les bénévoles. Je tiens à remercier les membres du comité ainsi que toutes les autres personnes qui donnent un peu de leur temps pour œuvrer à la réussite de nos manifestations. En particulier, je remercie Thierry METAIRIE qui n'hésite pas à donner un coup de main pour préparer nos fêtes.

Une assemblée générale du comité des fêtes se déroulera le dimanche 21 janvier 2018 à 10 h 30 à la salle Benjamin ANGER pour renouveler le bureau et accueillir de nouveaux membres .



Le président



Les décors réalisés par la commune, l'association autour des enfants et le comité des fêtes

Jeudi 11 Janvier	Assemblée générale du Club
Jeudi 8 Février	Après-midi crêpes – qualification belote
Vendredi 2 Mars	Repas avec la chorale du canton au restaurant «La Gare »
Lundi 12 Mars	Concours de belote cantonal
Lundi 9 Avril	Belote du club cantonal avec qualification
Vendredi 20 Avril	Assemblée générale départementale
Lundi 14 Mai	Pétanque du canton à Cossé le Vivien
Date à confirmer	Voyage au Haras du Pin avec le Club de Denazé
Vendredi 15 Juin	Journée de la fomme à Quelaines
Vendredi 17 Août	Pique nique du club
Jeudi 6 Septembre	Journée détente à Cuillé
Jeudi 13 Septembre	Repas du Club à la Chapelle Craonnaise
Lundi 3 décembre	Assemblée générale du canton à Cosmes
Jeudi 6 Décembre	Pot au feu du Club
Jeudi 10 Janvier 2019	Assemblée générale du Club

Bilan 2017

Le club compte 40 adhérents et organise le jeudi après-midi, des jeux de belote au cours de l'année, des journées détentés et festives. Si vous avez de nouvelles idées, ne pas hésiter à nous les soumettre.

Deux adhérents sont entrés dans notre conseil d'administration : Alain HUBERT et Gilbert COTTEREAU



Remerciements aux communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise pour leur soutien financier et la mise à disposition des salles.

Le conseil d'administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2018.

CONSEIL D ADMINISTRATION DU 18 AVRIL 2017

Co-présidentes : Fabienne Pertron et Véronique Tuault

Trésorière : Marie-Noëlle Laloué

Trésorière adjointe : Claudine Lecot

Secrétaire : Sonia Plessis

Secrétaire adjointe : Laëticia Bourgeois

Membres : Suzanne Bruand, Marie-Paule Breton

Colette Fournier, Nathalie Garot, Sophie Julliot

Jocelyne Bodin , Laura Beunet, Elodie Pottier et

Bossuet Marion

ACTIVITES

Enfants : Danse : tous les mercredis après midi de 18h45 à 19h30

Adultes :

Art Floral : mardi ou jeudi après-midi - ou - mardi ou jeudi soir une fois tous les deux mois soit 5 cours à l'année

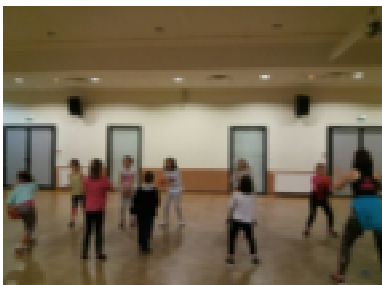
Piloxing : tous les mercredis de 19h30 à 20h15 avec Marine Menissier

Zumba, step, muscu et muscuzik : tous les jeudis soir de 19h00 à 22h30 avec Mathieu Guélou

Marche nordique : tous les lundis après midi

Responsable Art Floral : Marie-Noëlle Laloué 02.43.06.02.52

Responsables sports (adultes et enfants) : -Véronique Tuault 07.86.76.81.81, - Fabienne Pertron 02.43.98.29.85 et - Sonia Plessis 06.15.08.28.80



COURS ENFANTS



PILOXING



REPAS CCAS ATHEE

L'association participe chaque année au service du repas du CCAS et à la décoration de la crèche dans l'église d'Athée.

La réunion de l'assemblée Générale a eu lieu le 18 avril 2017 sur le thème de l'Aloë Vera présentée par Mme Laurence VETTIER

Le Pâtis et les Hourdrières

Le Pâtis et les hourdrières en 2017

Encore une année bien remplie dans nos hameaux du Pâtis et des Hourdrières

Nous nous sommes retrouvés autour d'une soirée galette des rois en début d'année pour préparer en grande pompe notre rassemblement annuel qui a eu lieu chez Stéphanie et Hervé

Week end de la pentecôte = 3 jours de rires, danses, apéros et grillades à volonté, quelques photos pour en témoigner ...

Une soirée pizza la veille pour goûter l'apéro !!

Et c'est parti !!!



Notre papy et mamie Bikers !!





En fin d'été nous avons eu le plaisir d'être conviés aux 10 ans de Mariage d'Aymeric et Myriam, une superbe journée



Pour finir, afin de clôturer cette belle année 2017, nous nous sommes retrouvés pour la descente aux flambeaux du pâtis vers le bourg pour les illuminations de Noël et se retrouver autour d'un bon verre de vin chaud.

Les habitants des hourdières et du pâtis vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 !

Quartier des Acacias et Fresne

Fête de quartier Acacias et Fresne



Comme tous les ans depuis 7 ans maintenant, les habitants de la rue des acacias et du fresne se sont de nouveau réunis pour la fête des voisins, le temps d'un week-end, le 3 et 4 juin 2017.

Petits et grands étaient présents pour se retrouver, discuter, jouer et surtout s'amuser et rire ensemble !

Bienvenue aux nouveaux arrivants Clémence, Yoann et Lubin ! Et merci à eux d'avoir participé

Quartier de la Touche et de la rue des Loisirs

Notre fête de quartier a malheureusement été annulée en raison de conditions météo défavorables.

2018 devrait de nouveau permettre aux habitants du bas du bourg de se réunir pour maintenir ce rendez-vous convivial.

Les habitants du lotissement de la Touche et de la rue des Loisirs souhaitent une bonne et heureuse année à leurs voisins des autres quartiers ainsi qu'aux habitants de la campagne.



La Minée

Le 23 septembre 2017 le quartier s'est réuni pour une journée ensoleillée dans le ciel et dans la tête.



Cette journée est faite pour se rencontrer dans des circonstances conviviales car la vie est tellement occupée par le travail ou autres que nous faisons que de nous croiser, petits signes de la main, de tête ou sourire pour se dire bonjour.

Des moments comme cela sont à faire et à conserver.

Cette année nous avons élargi notre cercle « minéen », nous avons accueillis Antoine et leurs enfants, Claire ne pouvant être présente pour des raisons professionnelles (habitant la maison de la famille Cadot), Mylène et Florian (habitant « les villes ») et Maryline, Jean Marie, Chloé et Camille (habitant le « Motoyer »).

Du plus petit au plus grand, nous souhaitons aux Capellos Craonnais une bonne et heureuse année 2018.



Meilleurs Voeux de la Minée

Les recettes de Martine

Pour 4 personnes

Préparation 25 min Cuisson 1h10

1 poulet • 200 g de champignons de Paris
5 échalotes • 3 gousses d'ail • 1 bouquet garni
30 cl de crème liquide
20 g de beurre • 30 cl de vin jaune
20 cl de bouillon de volaille
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de farine - Sel et poivre

Poulet à la crème et champignons

Coupez le poulet en 8 morceaux (ou demandez à votre boucher de vous le faire).

Épluchez et émincez les échalotes, pelez et écrasez l'ail. Coupez les champignons en deux.

Faites chauffer le beurre et l'huile dans une cocotte à feu moyen.

Faites dorer les morceaux de poulet 2 minutes sur chaque face. Ajoutez les échalotes, l'ail et les champignons, mélangez et laissez cuire 3 minutes supplémentaires. Ajoutez en pluie la farine, versez le vin et, à l'aide d'une cuillère en bois, grattez le fond de la cocotte pour récupérer les sucs. Ajoutez le bouillon de volaille et le bouquet garni et laissez mijoter 45 minutes à couvert sur feu doux.

Ajoutez la crème dans la cocotte, mélangez et poursuivez la cuisson 15 minutes. Salez et poivrez. Servez avec du riz.

Pavlova de Noël

Pour 6 personnes

Préparation 30 min Cuisson 2h30

Pour la meringue : 3 blancs d'œufs • 55 g de sucre glace • 55 g de sucre semoule
• 1 sachet de sucre vanillé

Pour le décor : 25 cl de crème liquide * 20 g de sucre glace • 125 g de framboises
• 1 kiwi • 1 mangue coupée en lanières • 1 grenade

1. Réalisez la meringue : montez les blancs en neige, puis ajoutez les sucres en fouettant : la meringue doit être très ferme. Avec une poche munie d'une grosse douille, dressez un rectangle de 20 x 10 cm, épais de 5 cm environ. Enfournez à 100°C (th. 3-4) pour 2 h, laissez refroidir.

2. Préparez le décor : fouettez la crème très froide en chantilly dans un saladier, ajoutez le sucre glace. Couvrez le socle en meringue de cette chantilly. Répartissez les fruits dessus.

3. Conseil : vous pouvez congeler ce dessert (sans les fruits), ou le servir immédiatement.



L'ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

(A.S.M.A.D.)

Le SSIAD

Service Soins Infirmiers A Domicile



L'ASMA D est une association qui, depuis 30 années, gère un service de soins infirmiers à domicile. A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Le SSIAD assure au domicile de la personne **les soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. L'ASMA D travaille en partenariat et confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.**

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon ainsi que les communes de Courbeville et Astillé.
Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.



L'EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.



Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

ASMA D

Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

☎ 02.43.98.94.33 - ☎ 02.43.98.84.74

✉ asmad53@wanadoo.fr

Président : Dr Giraud-Héraud Alain Directrice : Mme Solier Chantal



En 2017, l'ADMR et l'ASMA D ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un **SPASAD** (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par **l'ASMA D du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE**, regroupant les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

Le prochain projet de service de l'ASMA D (2018-2023) pourrait avoir comme ligne conductrice le SPASAD si ce dernier est pérennisé.

Qu'est-ce que c'est ?

Accompagnement

De groupes de jeunes au sein des communes

(a animation intergénérationnelle, création d'un d'tystade...)

Séjours organisés par les jeunes (lieu, a activités...)

Projet Caisses à savon



Maison des Jeunes



Proposition d'animations et d'ateliers à l'année (graft, couture...)

Ouverture en accès libre

Hors vacances: **mercredi** (12h30/18h00 avec possibilité de pique-niquer sur place) **vendredi** (17h00/19h00) et **samedi** (14h00/18h00)

Vacances scolaires: du **lundi au vendredi** (10h00-18h00) avec possibilité de pique-niquer le midi

Pour qui ? À partir de 11 ans (collégiens)

Une équipe d'animateurs est à l'écoute des idées et des envies des jeunes pour les réaliser

Le programme des vacances paraît environ 3 semaines avant. Il est composé de stages, de sorties, d'activités diverses !

En cas de besoin, un transport est possible pour se rendre à l'activité

Inscription / contacts

Maison de Communauté– 58 place Tussenhausen 53230 Cossé-le-Vivien

Maison Des Jeunes– 12 rue St-Jacques 53230 Cossé-le-Vivien



TOURISME EN PAYS DE CRAON

L'association "Tourisme en Pays de Craon" est issue de la fusion en 2016 des trois syndicats d'initiative du Pays de Craon (Craon, Cossé le Vivien et St Aignan-Renazé). La Communauté de Communes du Pays de Craon chargée de promouvoir le tourisme sur les 37 communes soutient financièrement l'Association actuellement présidée par 3 co-présidentes (Mme Marie-Claude Boiteux, Mme Clotilde Faguer et Mme Joëlle Hallopaux). Un conseil d'administration les seconde. L'association a participé au financement de l'animation du marché de Gastines dans le cadre des Embuscades de Cossé le Vivien. Elle est en relation étroite avec Sud-Mayenne-Tourisme à Château-Gontier et s'engage auprès de la Communauté de Communes à participer au balisage des sentiers de randonnée.

Elle comprend quatre commissions :

La commission "Accueil et information", soutient la personne recrutée en charge de recevoir et d'informer les touristes. Pour ce faire, la Communauté de Communes a mis à disposition, en partenariat avec la ville de Craon, un local situé place du Pilori à Craon. La Maison du Tourisme inaugurée fin juin 2017 est ouverte en juillet et août. Le local est aussi le lieu de réunion des différents groupes de l'association.

La commission "Animations", sous la houlette de Jacqueline Beaulieu, s'occupe de la participation aux différentes foires (Renazé en mai, Cossé le Vivien en septembre et Craon en Octobre). Elle a mis en place, en partenariat avec les Amis du Patrimoine de Bouchamps -les-Craon, un concert à l'église de Bouchamps en même temps que le lancement du "Circuit des Crèches", l'occasion de découvrir 50 crèches sur l'ensemble du territoire.

La commission "Histoire et Patrimoine", animée par Evelyne Ernoul s'intéresse au patrimoine local, à son histoire et édite une revue annuelle intitulée " les Cahiers du Pays de Craon". Elle propose également, à la demande, des visites guidées de Craon ancien. Elle recueille également tous les témoignages émanant des 37 communes susceptibles d'enrichir les Cahiers.

La commission "Randonnée", présidée par Joëlle Hallopaux et affiliée à la F.F.R.P. (Fédération Française de la Randonnée Pédestre) propose des randonnées pédestres toute l'année : les 2ème et 4ème dimanches matin de chaque mois de septembre à avril, tous les mardis soir pendant la belle saison. En 2017, elle a organisé également un séjour au Portugal en mai et une sortie d'une journée à Rochefort-en-Terre (56). Elle a animé la randonnée pédestre pour les associations "France-Lafora" sous le patronage de Groupama et "A plein souffle" dans le cadre des Virades de l'Espoir.

L'information des activités proposées par l'association se fait de différentes manières : les panneaux d'affichage électroniques à Craon, Cossé et Renazé, l'Ami Cosséen, le Haut-Anjou à la page de Craon et "Infocale" pour Ouest-France. Des informations ponctuelles sont faites également par voie d'affichage dans les commerces.

SERVICES POUR LA FAMILLE	SERVICES POUR LA MAISON	SERVICES POUR RESTER CHEZ SOI
<p>Garde d'enfants à domicile et à toute heure, soutien familial</p> <p>50% de réduction ou crédit d'impôt possible</p> <p>selon la loi de finance en vigueur</p>	<p>Ménage, repassage . Petits travaux de jardinage et bricolage .</p> <p>POSSIBILITE de CONTRAT " TEMPORAIRE "</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ménage, repassage • Aide à la personne • Courses, déplacements • Portage de repas • Grossesse, naissance, maladie • Garde d'enfants à domicile • Téléassistance 	<p>Aide aux séniors ou personnes en situation de handicap</p> <p>DMR la référence du service à la personne</p>
<p>CESU Préfinancé Aides possibles par les Caisses de retraite ou complémentaires CAF et MSA</p>	<p>Contactez-nous 02 43 98 95 73 cosse.admr53@wanadoo.fr</p>	<p>Bureau : Annexe de la Mairie rue de Nantes lundi et mercredi de 9h à 12h mardi et vendredi de 10h30 à 11h30</p>



Missions : Soutenir **les personnes malades et leurs proches**, Informer l'opinion et **les pouvoirs publics**, Contribuer à la **recherche**, **Former** les professionnels, les aidants familiaux et les bénévoles

Actions de notre association:

Toutes nos actions sont gratuites pour les participants :

Personnes malades: Ateliers.

Aidants: Accueil et écoute avec des permanences à Mayenne, Laval et Château Gontier, Relaxation, formations, groupes de paroles, de pairs, conférences d'informations.

Couple aidant-aidé: permanences, café mémoire, après-midi Halte relais, Action de convivialité, aide financière.

France Alzheimer Mayenne
15, Carrefour aux Toiles
53000 - LAVAL
TEL. 02 43 69 06 88

fwww.france.alzheimer53.fr rancealzheimer.mayenne@yahoo.fr

Lutte contre les cambriolages :

La gendarmerie de la Mayenne propose désormais aux utilisateurs de SMARTPHONES une application « **Stop cambriolages** »

Créée en 2013, l'application, téléchargeable sur Android ou IOS sur smartphone, a pour but d'aider les particuliers et les commerçants à lutter contre les cambriolages.



L'objectif premier de cet outil est de délivrer des messages d'alerte aux utilisateurs situés en zone gendarmerie. Les types de délits visés et les alertes sont variés : vols de carburant, présence de faux agents EDF, cambriolages dans un lotissement, « *L'idée est d'informer l'utilisateur en temps réel d'un péril ou d'un risque. Le type de cambriolage, le mode opératoire ou encore les butins recherchés seront précisés* ».

Sur l'interface, d'autres services seront proposés : informations pratiques, soutien aux victimes, localisation de la brigade la plus proche, formulaire opération tranquillité vacances.....

*La gendarmerie de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** ». Cette offre s'étend désormais également aux entreprises.*

demandez le formulaire : cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

et beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté :

<http://www.referentsurete.com>

ou sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne>



L'AMAC (Association Mouillotins Animation Cuillé) a créé en mars 2017 un Espace de Vie Sociale, au sein du territoire de Cossé-le-Vivien et en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales de la Mayenne, afin de favoriser le lien social, les rencontres intergénérationnelles et les initiatives des habitants.

Ainsi, l'association propose un lieu de vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, et de réaliser leurs projets, en facilitant le développement des initiatives et en mettant à disposition des moyens humains et logistiques.

Au programme de l'Espace de Vie Sociale : des ateliers gratuits d'informatique, de sérigraphie, de couture, de déco et des événements culturels se déroulant sur tout le territoire de Cossé-le-Vivien.

Ces ateliers gratuits et conviviaux sont possibles grâce à la participation de personnes qui peut-être comme vous, ont un savoir, des expériences, des compétences et des connaissances à faire partager... Si vous ressentez l'envie de vous impliquer, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail, par téléphone ou à venir nous rencontrer...

AMAC

1C rue de Bretagne

53540 Cuillé

09.54.15.94.08

mouillotins.evs@gmail.com



L'ASSOCIATION "RELAIS SANTE BIEN-ETRE", DES HABITANTS ACTEURS DE LA SANTE

Composée d'habitants du Pays de Craon, elle a pour objectif de **promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé.**

Elle a pour mission de créer du lien entre les professionnels de santé et les habitants, de mener des actions de prévention, d'informer sur les actualités « santé » locales.

Vous souhaitez connaître les actualités « santé » ? Participer aux actions ? Vous avez des besoins à exprimer ? N'hésitez pas à nous contacter. Renseignements : Julie Girard 07 85 51 53 43 / animation.sante@paysdecraon.fr

Pour en savoir plus, RDV sur le site internet de la Communauté de commune du Pays de Craon : www.paysdecraon.fr rubrique « santé ».

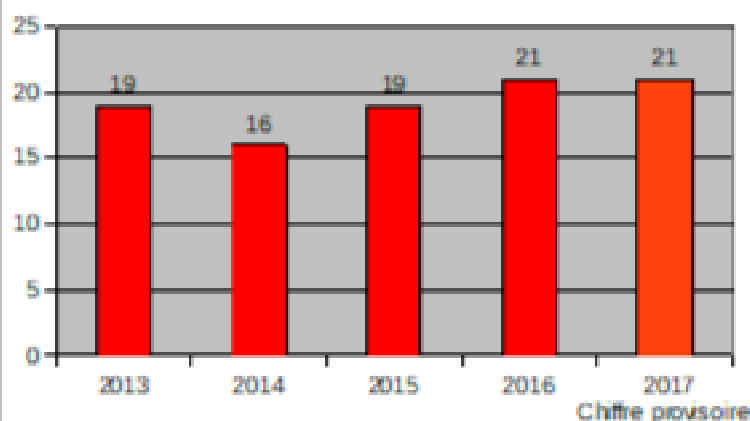
Sécurité routière : objectif « aucune victime » en 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70.

18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.



Nombre de personnes tuées sur la route en Mayenne



Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire nationale, **la mortalité routière est en hausse**. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des **nouveaux comportements**. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers. La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.

Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée.

Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés.

En matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables ! La commune de la Chapelle-Craonnaise et les Capello-Craonnais doivent être exemplaires. C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis que nous aurons une route plus sûre.



@routeplussure

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Mode conduite, l'appli que met le téléphone portable en veille quand on conduit



ENQUÊTE SUR LES HABITUDES ALIMENTAIRES

Les trois communautés de communes du Sud Mayenne, réunies au sein du Gal Sud Mayenne, ont lancé une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) intitulée « Manger local et durable », afin de soutenir l'activité agricole locale et développer l'accès à une alimentation de proximité et de qualité, sobre en énergies fossiles. Afin de proposer des solutions répondant aux besoins des consommateurs, le GAL lance une enquête auprès des habitants des trois communautés de communes. L'objectif de ce questionnaire est de mieux cerner les habitudes, les contraintes et les attentes des consommateurs vis-à-vis de l'alimentation, en particulier en matière de circuits courts et de proximité*. Cette enquête est confidentielle : aucune donnée individuelle ne sera présentée de façon nominative ni communiquée à quiconque.

Nous vous invitons à répondre à cette enquête avant **le 31 janvier 2018**. Pour le développement d'une alimentation locale et durable en Sud Mayenne, votre avis compte ! Merci de vos contributions !



Rendez-vous sur :
www.pat-sud-mayenne.fr



Dix paniers garnis « Manger durable en sud-Mayenne » seront à gagner, par tirage au sort

* Les circuits courts de commercialisation permettent d'acheter des produits alimentaires directement aux producteurs locaux (sur les marchés, à la ferme, par des paniers, dans des boutiques de producteurs...) ou par le biais d'un intermédiaire au plus (commerçant local, artisan, restaurateur, espace de vente, maison de Pays...). Les produits locaux de proximité sont entendus comme étant des aliments produits par des producteurs du Sud Mayenne, transformés en Sud Mayenne ou dans les départements limitrophes, et distribués aux consommateurs du Sud Mayenne.

➤ GAL Sud Mayenne
Hôtel de Ville - 23, Place de la République - 53200 Château-Gontier
Tel: 02 43 09 55 46 - Email: gal@sud-mayenne.com - Site web: www.gal-sud-mayenne.com





L'association Alli'âges du sud-ouest mayennais, créée en 2002, poursuit son activité de prévention de la perte d'autonomie, de maintien du lien social et d'animation sur le territoire du Pays de Craon, toujours en lien avec les services qui interviennent à domicile. Elle organise pour les personnes âgées et/ou handicapées diverses activités :

Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.

Lectures et échanges autour de l'actualité, le jeudi tous les 15 jours à Craon, à la médiathèque et à Ballots (ADMR). Coût : 1 €.

« **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

Le **5 octobre 2017 un colloque intitulé « Tous proches aidants aujourd'hui ou peut-être demain »** a regroupé presque 140 personnes en après-midi et plus de 80 en soirée. Il avait pour objectifs de mieux comprendre les difficultés des proches aidants et de rechercher des améliorations à leur vie parfois très difficile. Cette journée a connu un grand succès et un suivi sera proposé tant aux aidants qu'aux partenaires pour mettre en place un service efficace, correspondant bien aux besoins des aidants. Toute personne intéressée peut s'inscrire en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Les activités de l'association peuvent être développées sur tout le territoire si des bénévoles donnent un peu de leur temps pour aider à les animer.

:

Chantal GODARD,

Présidente de l'association Alli'âges

Siège social : 29 rue de la Libération 53400 CRAON

Contacts : e.mail : gocha@sfr.fr - Tel. **06 32 11 06 11**.

Vous avez un projet de travaux, le Pays de Craon vous accompagne :

www.paysdecraon.fr



SOLIHA vous permet d'évaluer votre éligibilité aux différentes subventions liées à l'amélioration de votre logement. L'association vous accompagne ensuite dans le montage des différents dossiers, du dépôt de la demande à la perception des aides.

Contact : Eric GUERIN

02.43.91.19.91

e.guerin@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Permanences EIE (9h à 12h) :

1^{er} mercredi de chaque mois à Cossé-le-Vivien : Maison de la CC du Pays de Craon—58 place Tussenhausen

3^{ème} mercredi de chaque mois à Craon—Maison de Services au public—29 rue de la Libération

L'Espace Info Energie saura vous orienter sur les solutions techniques relatives aux économies d'énergie (chauffage, isolation, ventilation...). Des éco gestes aux conseils sur votre projet de travaux, votre conseiller s'attachera à trouver une réponse adaptée à vos besoins.

Contact : Gweltaz RAMEL

02.52.46.00.00

chateaugontier.53@iepd.fr

Permanences SOLIHA (9h à 12h) :

1^{er} mercredi du mois à Cossé-le-Vivien : Maison de la CC du Pays de Craon – 58 Place Tussenhausen

2^{ème} mercredi du mois à Renazé : Annexe du Centre Social – Le Fresne

3^{ème} mercredi du mois à Craon : Maison de Services au public—29 rue de la Libération

Vous recherchez des cours de langues ? Envie de partir à l'étranger ? Savez-vous comment l'Europe est présente en Mayenne ?

La Maison de l'Europe en Mayenne – Europe Direct, association départementale, a pour but de rapprocher les Mayennais de l'Europe en proposant un panel d'activités : centre de documentation, animations/formations sur l'Europe à destination de tout public, débats, événements européens gratuits (Fête de l'Europe, soirée festive à Noël, ...), cours de langues, accompagnement des jeunes à la mobilité et des porteurs de projets, ...

Retrouvez toute l'actualité de l'Union européenne et de notre structure sur notre site internet : maison-europe-mayenne.eu

Et pour encore plus d'infos, suivez-nous sur **Facebook** et **Twitter** (@MaisonEurope53).



Magali POTIER

Directrice – Coordinatrice d'équipe

La Maison de l'Europe en Mayenne – Europe Direct

43, Quai Gambetta – 53 000 LAVAL

02 43 67 22 73

magali.potier@maison-europe-mayenne.eu



Suivez-nous sur :



Maison de l'Europe en Mayenne /



@MaisonEurope53



60
ROME



#EU60





Les communes du bassin de l'Oudon s'engagent dans le « zéro phyto »

Depuis de nombreuses années les collectivités du bassin de l'Oudon cherchent des solutions alternatives pour entretenir les espaces publics sans produits phytosanitaires : nouveaux matériels d'entretien, formations techniques, essais d'enherbement, de paillage, communication avec les habitants, etc.

Afin de préserver la santé et la qualité de l'eau, le bassin de l'Oudon les accompagne dans cette démarche ; notamment sur des espaces sensibles, difficiles à entretenir sans pesticides comme les cimetières (voir photo ci-dessous).



Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides est interdite dans les communes françaises pour l'entretien des espaces publics.

Au 1^{er} janvier 2019, ce seront les particuliers qui ne pourront plus acheter et utiliser ces produits.

Il est donc important d'anticiper ces évolutions et changer de regard sur l'entretien et l'aménagement de nos espaces.

Pour en savoir plus sur les actions que vous pouvez mettre en œuvre, en tant que particulier, pour préserver la qualité de l'eau : www.bvoudon.fr (rubrique « Qualité de l'eau > Mon action pour préserver l'eau »).



SOYONS « S.A.G.E. » Adaptons-nous au changement climatique !

Le changement climatique est déjà là, même s'il existe encore des incertitudes sur son intensité. Les mécanismes en jeu sont complexes et partiellement connus.

Il y a des faits : par exemple entre 1970 et 2000, en été, les températures moyennes ont augmenté de 0,35 degrés tous les 10 ans. Il y a aussi les prévisions : probablement autant de pluies mais lors d'évènements plus intenses, une augmentation de la température de l'eau, ... Et puis le ressenti : comment ne pas être sensible à la sécheresse de cette année qui fait qu'en novembre la pluie est insuffisante pour alimenter les cours d'eau, que les lentilles s'y développent et que les poissons manquent d'oxygène ?

Alors que peut-on faire ? D'abord prendre conscience que l'eau est une richesse. Avoir aussi conscience de notre confort : de l'eau, à volonté, potable, à la maison. Ensuite chacun de nous peut **adapter ses pratiques** pour mieux utiliser l'eau. Des solutions existent et peuvent être développées en agriculture, dans l'entreprise, dans les lieux publics et aussi dans nos usages quotidiens. Chacun de nous peut agir simplement :

- Laver les légumes dans une bassine pour arroser les plantes,
- Installer des réducteurs de pression sur les robinets,
- Utiliser le compost ou les résidus de tonte pour pailler au jardin et conserver l'humidité du sol,
- Supprimer les fuites d'eau,
- Laisser jaunir la pelouse, elle reverdira,
- ...

Fuite sur chasse d'eau = 500 €/an
Vaisselle en laissant couler l'eau = 70 litres ; en utilisant les bacs = 20 litres
Source et pour plus de conseils :
<http://www.ecomotives53.fr> économies d'eau.

A vos agendas : conférence sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur l'eau et les milieux aquatiques dans le cadre de la journée mondiale de l'eau – le 22 mars 2018 à 20h30 à la salle des fêtes de BALLOTS. Suivez les actualités sur www.bvoudon.fr

LES RALLYES TOURISTIQUES DES ANNEES 1970

Le premier circuit touristique automobile organisé par le comité des fêtes à la Chapelle Craonnaise a eu lieu en mars 1969. Le circuit de la Chapelle a été organisé 5 années de suite. Il était si apprécié que les organisateurs ont limité le nombre de participants à 100.

100 voitures au Rallye Touristique de la Chapelle-Craonnaise



Pour sa 5^e édition le rallye touristique a encore légèrement amélioré son record de participation avec 98 concurrents contre 95 en 72.

Après s'être rassemblé sur la place de l'Eglise les équipages se sont présenté 1 par 1 au contrôle de départ..

Ce fut alors le début d'une aventure qui curieusement devait être très différente pour chaque véhicule bien qu'ayant reçu les mêmes feuilles de routes.

L'itinéraire, semé de pièges

visuels et d'un questionnaire malicieux, sema la panique chez bon nombre de navigants qui égarèrent très souvent leurs pilotes loin des sentiers prévus. Aussi les pénalités furent très nombreuses et les écarts importants à l'heure des bilans.

Le classement : 1. Boisseau, Congrier; 2. Turquet B., Cosmes; 3. Dudouet B., Craon; 4. Courapied, La Chapelle; 5. Luzu B., Craon; 6. Trideau, Congrier; 7. Rousseau; 8. Gigon, Ampoigné; 9. Gillois J.-L., Craon; 10. Gillois J.-P., Craon.

La coupe au premier équipage féminin fut remise à Mlle Mignot Danielle.

A droite de la photo :

Pierre DUTERTRE et Maurice RADE

En raison de la restriction d'essence, la Préfecture avait contraint les organisateurs à imposer aux concurrents de faire le plein de leur véhicule avant le départ. Il s'effectuait chez Monsieur et Madame RADE sous le contrôle de commissaires : Messieurs Bernard CHAUDET, André MACE et Michel HOUTIN. Les réservoirs étaient ensuite "plombés" et les participants devaient refaire le plein à la fin de l'épreuve.



Les candidats participant à ce rallye devaient terminer leur après-midi par une épreuve de maniabilité avec leur voiture.

Un mini gymkhana était organisé sur la place de la Gare. Il fallait effectuer un parcours chronométré entre des bottes de paille et à l'arrivée, il fallait renverser une quille sans faire tomber la seconde. Beaucoup de personnes assistaient à cet amusement et on peut voir, en regardant de près le visage des spectateurs, qu'ils y prenaient un certain goût.



Le personnage à gauche, qui est habillé en noir avec les deux mains dans les poches, est monsieur Jules HELESBEUX, le dernier maréchal-ferrant à avoir tenu la forge des trois Jules de Denazé.

Le circuit de 60 à 80 km selon les années était composé de plusieurs étapes où les concurrents récupéraient un tampon à l'issue d'une épreuve.

Ci-dessous le jeu du ballon, et le fantôme (cette épreuve se déroulait dans le château de Montjean)



Ensuite, il fallait passer par l'arrivée définitive et où s'arrêtait le chronomètre notant le temps qu'avait duré toute l'épreuve. Les concurrents devaient rapporter un certain nombre d'objets souvent hétéroclites, tels qu'un drapeau français, une plume de poule d'une longueur bien précise et dans le cas présent, devaient porter une cravate réalisée avec un bas de femme.



Les deux contrôleurs assis à la table sont messieurs Lucien MOREAU avec sa traditionnelle cigarette et l'abbé Marcel VANNIER avec son béret. Le jeune homme qui les assiste est Michel GASTINEL.

Toute épreuve sportive, de quelque discipline que ce soit, se termine toujours par la proclamation des résultats.

Ceux-ci tenaient compte des réponses aux questions qui étaient posées sur le parcours, des épreuves sportives ou d'adresse, de l'ouverture ou non de l'enveloppe secours, du temps imparti, du kilométrage parcouru, autant de paramètres qu'il fallait additionner manuellement pour établir le classement.

A cette époque, les ordinateurs existaient mais n'étaient que dans les grandes sociétés et les calculatrices étaient à leur balbutiement.

C'était un énorme travail de correction, d'opérations et de classement qu'il fallait réaliser et dans les meilleurs délais car les concurrents attendaient avec impatience le résultat.

Cette proclamation incombait à Patrick ACARY qui était l'un des principaux organisateurs de ce rallye.

Les organisateurs devaient ensuite établir un tableau mentionnant la marque et le type de la voiture, le nombre de kilomètres parcourus et le nombre de litres consommés. Cet état devait ensuite être renvoyé à la Préfecture.

Ensuite venait le moment des réjouissances. Il fallait "arroser" les coupes et les lots qui étaient offerts notamment par Monsieur le Député, les banques et autres sponsors. La bouteille de champagne a été cachée mais les flûtes sont encore sur la table.



Vous voyez sur la photo ci-dessus un équipage féminin victorieux entouré de Monsieur le Député Henri de GASTINES. On distingue derrière eux et debout, à gauche, Monsieur Albert GIGON, maire et à droite, le président du Comité des Fêtes, Monsieur Raymond BELLAY.

Agenda des MANIFESTATIONS - 2018 -

JANVIER

- 11 AG Club du bon accueil
- 13 Spectacle pour les enfants
- 14 Vœux de la municipalité
- 21 AG Comité des fêtes

FEVRIER

- 8 Après midi crêpes Club du bon accueil
- 24 Pêche a la truite au plan d'eau

MARS

- 4 Sortie du Moto Club
- 18 Repas du CCAS

AVRIL

- 8 Chasse aux œufs de Paques

MAI

- 20 Tournoi de foot amical

JUILLET

- 7 Ateliers pour les enfants de 3 à 12 ans
- 7 Fête communale

SEPTEMBRE

- 15 Soirée plein air du Moto Club

OCTOBRE

- 31 Halloween (Autour des enfants)

NOVEMBRE

- 3 Soirée choucroute du Foot

DECEMBRE

- 1 Illuminations
- 6 Pot au feu du Club du bon accueil

JANVIER 2019

- 10 AG Club du bon accueil

Une manifestation ou un évènement n'apparaît pas dans le calendrier, vous pouvez le signaler à la mairie.

N'oubliez pas de vous abonner à la lettre d'information de la mairie. Il suffit simplement de se rendre sur le site internet de la commune et de renseigner votre adresse mail.